Magazine- novembre 2022 - version finale 1 04/11/2022 12:01

Saint-Caprais de Bordeaux

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE LA COMMUNE DE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX SUR FACEBOOK @saintcapraisdebordeaux

Magazine

Magazine d'informations municipales

Novembre 2022

Numéro 9

Une belle Semaine Bleue pour nos séniors

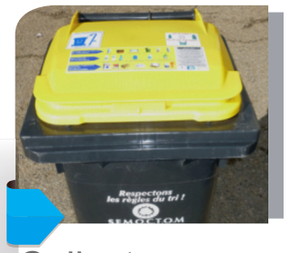

Collecte des déchets
Le tri des emballages évolue
(page 5)

Focus
Extinction de l'éclairage public
(page 12)

CCAS
Retour sur le Semaine Bleue
(page 14)

Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux
www.saintcapraisdebordeaux.fr

Saint-Caprais de Bordeaux Magazine
Magazine d'informations municipales

Directeur de la publication : Tania COUTY
Directeur de la rédaction : Brice HERCOUET
Rédacteurs : Virginie SCHOTT, les élus
Conception graphique : Brice HERCOUET
Imprimé par : Imprimerie LESTRADE
SIRET 610 431 808 00020
Crédit photos : la mairie de Saint-Caprais de Bordeaux, la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, les élus, les associations, Envato Elements
Tirage : 1.600 exemplaires

PEFC 10-31-1377
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Sommaire

3 Édito
4 Actualité
12 Focus : extinction de l'éclairage public
14 CCAS
16 Vie du conseil
17 Informations pratiques
18 Médiathèque

Mairie
4 avenue de Mercade
33880 Saint-Caprais de Bordeaux

Tél. : 05.57.97.94.00
Fax : 05.57.97.94.01
mairie@saintcapraisdebordeaux.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
> de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi :
> de 8h00 à 12h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV pris au secrétariat.

Anne-Claire DEVEVEY, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur RDV le vendredi de 14h à 18h. Tél. : 07.64.57.00.62.

EN COUVERTURE

Une Semaine Bleue pour nos séniors

(Plus d'informations en page 14 du magazine)

ÉDITO

Chères Saint-Capraisiennes,

Chers Saint-Capraisiens,

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire. Si la situation a évolué favorablement, la vigilance reste de mise.

L'année 2022 se poursuit dans cette lignée : inédite. Elle se positionne comme l'année de la crise climatique.
Pluie centennale, grêle, tempête. Des feux de forêts hors normes, avec plus de 62.000 hectares incendiés en France, un bien triste record !
19.300 hectares pour les seules forêts de Landiras et de La-Teste-de-Buch, soit presque autant que Bordeaux et sa métropole.
Un été de tous les extrêmes, avec trois canicules et un déficit pluviométrique très conséquent. Une année qui continue de nous surprendre avec des températures à fin octobre très largement au-delà des normales saisonnières.

Une année qui nous rappelle que l'urgence écologique n'est pas un concept mais une réalité que nous devons gérer au plus vite. Car l'homme est en danger, les signaux envoyés par notre planète sont très clairs.

L'année 2022, c'est aussi l'année du début de la crise économique, avec un taux record d'inflation.

2023 s'annonce comme l'année de la crise énergétique et avec elle, son plan de sobriété. Le nôtre est en cours d'élaboration depuis quelques mois déjà, rapport de l'Agence Locale Energie Climat en mains.
Les entreprises, les commerçants et les collectivités locales s'attendent, avec la hausse insoutenable des prix des énergies, à devoir prendre des mesures drastiques. Les mesures gouvernementales en leur faveur, annoncées dernièrement par le chef de l'État, doivent être mises en place immédiatement, sinon, la situation va se tendre dangereusement.
Et même si la population de notre territoire est statistiquement considérée comme aisée, la crise sociale est déjà là et notre CCAS se prépare à accueillir de nouvelles demandes.

Quant à la crise civique, elle est bien réelle et ne cesse de grandir : incivisme, irrespect, radicalisme, violence. Sur les réseaux sociaux, et pas seulement, le dénigrement est la règle et l'argumentation l'exception.

Malgré cette tempête, malgré cette succession inédite de crises, les élus de la majorité font face, unis, et vous assurent de leur énergie et de leur envie d'accomplir au mieux ce mandat.
Un mandat que nous savions humain, déjà marqué par les contraintes financières avant le début de toutes ces crises. Nous l'avons vu cet été, avec les pompiers au front, les populations déplacées, les dons qui affluaient, élus et voisins mobilisés à leurs côtés : la solidarité a du sens. Une leçon de morale à retenir.

Nous espérons que ce magazine vous permettra de découvrir - ou redécouvrir - les moments de joies partagées ces derniers mois. Nous en préparons déjà de nouveaux. Vous trouverez en avant dernière page les dates de nos prochaines rencontres, nous vous y espérons nombreux.

Les fêtes arrivant à grand pas, et ce numéro étant le dernier de l'année, je vous souhaite de passer de beaux moments, entourés des personnes qui brillent dans vos cœurs.

Tania COUTY
Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
2ème Vice-présidente de la communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers

ACTUALITÉ

ENVIRONNEMENT

Opération ramassage des déchets

La municipalité a organisé un après-midi de ramassage des déchets le samedi 17 septembre 2022 lors de l'édition 2022 du World Cleanup Day.

World Cleanup Day, appelé aussi « Journée Mondiale du Nettoyage », est une opération planétaire lancée par l'association à but non lucratif Let's do it Fundation.
Elle a pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens.
Après 2h de ramassage, nous avons collecté des dizaines de canettes en aluminium avec de nombreux déchets en plastique et environ 3.500 mégots.

Carton rouge pour certains secteurs, notamment le centre bourg aux abords des commerces.
Carton vert pour le city-stade où nous avons collecté peu de déchets. Les poubelles misent à disposition sont utilisées.

Les participants à la journée de ramassage des déchets

Un goûter a été distribué à l'issue de cette belle journée ensoleillée.
Merci aux participants et participantes, petits et grands pour leur efficacité.

La commission Environnement rappelle que des cendriers sont à disposition sur l'espace public.
Un grand seau blanc est également positionné à proximité de l'entrée de la mairie pour la collecte des mégots de cigarettes.
Ils seront ensuite récupérés et valorisés par EcoMégot.

RUBRIQUE DES ÉCO GESTES

La cuisson des aliments

- Sortir les aliments du réfrigérateur 15 minutes avant la cuisson, ils nécessiteront moins d'énergie pour cuire
- Éviter d'utiliser le four ou le micro-ondes pour décongeler les aliments. Avant de les faire cuire, mieux vaut les faire décongeler au réfrigérateur, cela évite d'augmenter la consommation d'énergie
- Chaque fois que c'est possible utiliser le four à micro-ondes pour réchauffer un plat ou un liquide

RUBRIQUE DES ASTUCES

Le saviez-vous ? Les feuilles d'autonome sont une véritable richesse :

- En compost en petit morceaux les feuilles mortes seront très enrichissantes pour vos plantes et fleurs du printemps prochain
- En paillis : en couches épaisses pour protéger vos végétaux et créer un obstacle aux mauvaises herbes (ne prenez pas les feuilles venant des arbres malades)
- En terreau : disposez-les en tas et retournez-les de temps en temps tout en laissant se décomposer les feuilles. Un terreau d'excellente qualité et gratuit !
- En maison pour les insectes, en laissant des tas de feuilles au pied des arbres. Des insectes pourront alors s'y abriter
- Enfin vous trouverez sur internet de nombreuses idées décoration ou de bricolage à faire avec les enfants après une belle balade en forêt

A Saint-Caprais de Bordeaux, engageons-nous pour le tri des emballages !

À partir du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans votre bac jaune.

Depuis des années, notre commune s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume des ordures ménagères.

Si nos efforts ont jusque-là produit des résultats très encourageants (un habitant trie en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par an et 38 kg d'emballages en verre), il est désormais possible d'aller plus loin... Avec des consignes plus simples, pour trier plus et gaspiller moins.

Concrètement, à partir du 1er janvier 2023, tous les papiers et les emballages ménagers vont se trier !

Il sera possible de trier dans le bac jaune :

- tous les papiers,
- tous les emballages en carton et les briques alimentaires,
- tous les emballages en métal (boites de conserve, bidons en métal, plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium et même les capsules de café…),
- tous les emballages en plastique … sans exception ! (en plus des bouteilles et flacons, on rajoute, les barquettes, les pots de yaourt, les films plastiques, les gourdes de compote, les tubes de dentifrice et même les barquettes en polystyrène).

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider
- Déposez dans le bac vos emballages, en vrac, séparés les uns des autres (pas dans des sacs)

Et pour toujours plus de tri :
Si vous n'avez pas de composteurs, profitez de l'occasion pour en acquérir un !
Une participation de seulement 10€50 est demandée.
Composter est un geste de tri essentiel et facile à mettre en œuvre pour réduire les déchets.

Certains foyers auront besoin de bacs de tri plus grands
Ces nouveaux emballages à trier prendront effectivement plus de place. Si d'ores et déjà votre bac jaune est plein à chaque collecte, n'hésitez pas à contacter le SEMOCTOM pour anticiper le changement de votre bac.
Contactez-les au 05-57-34-53-20 ou via la rubrique « contact » sur semoctom.com

Une campagne de communication en décembre
Un courrier d'information accompagné d'un mémo tri vous sera envoyé début décembre en même temps que le calendrier des collectes 2023.
Un nouvel autocollant sera également mis sur tous les bacs de tri du territoire au mois de novembre.

Pour aller plus loin
Un nouveau centre de tri à Saint-Denis-de-Pile : Tri Gironde
Porté par 7 collectivités dont le SEMOCTOM, ce centre moderne permettra de trier les emballages de + 500.000 habitants girondins. Cet équipement sera l'outil idéal pour trier de manière optimale tous les nouveaux emballages que nous pourrons déposer à partir du 1er janvier 2023.

Désormais, tous les papiers et les emballages se trient !

SALUBRITÉ

Lutte contre la prolifération des rats

L'application du Règlement Sanitaire Départemental en matière d'hygiène, de salubrité publique, d'assainissement, de collecte et traitement des déchets est le levier principal d'actions.

La municipalité rappelle « que les opérations de désinsectisation ou de dératisations sont à la charge du propriétaire » et que la législation impose des obligations au propriétaire ou au locataire :
« Les propriétaires doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place.
Ils doivent, conjointement avec les locataires ou occupants, vérifier périodiquement si les locaux, ne sont pas envahis par ces nuisibles et faire procéder à l'enlèvement de tous dépôts de détritus.
Lorsque la présence de rongeurs est constatée, les personnes sont tenues de prendre sans délai les mesures prescrites en vue d'en assurer la destruction et l'éloignement. »
Vous êtes acteurs de la lutte contre la présence des rats !

Les bonnes pratiques à adopter

- Containers d'ordures ménagères et de tri sélectif fermés.
- Jetez vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet
- Ne pas nourrir les animaux à l'extérieur.
- Bac à compost fermé et abords nettoyés
- Entretien irréprochable des poulaillers
- Si vous conservez des denrées dans un endroit accessible (cave, garage, grange…), utilisez des récipients hermétiques…

Grippe aviaire : des mesures à prendre, même chez les particuliers

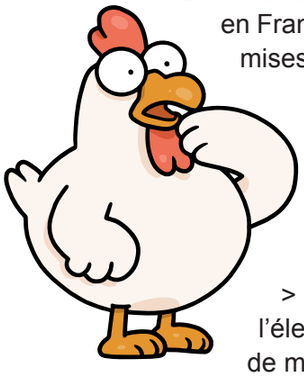

Le nombre de cas d'*influenza aviaire* en élevage et dans la faune sauvage est en forte augmentation en France métropolitaine. Des mesures de protection et de surveillance renforcées ont dès lors été mises en place par les préfets pour tenter de protéger les élevages.

Depuis le 2 octobre, ce changement s'accompagne d'un renforcement de la surveillance des élevages de volailles et des mesures de protection.
Pour les détenteurs d'oiseaux et de basse-cour (élevage à finalité non commerciale) :
> Tous les détenteurs de basse-cour doivent se déclarer à la mairie de leur commune
> La claustration ou la mise sous filet obligatoire
> La surveillance des oiseaux et des volailles ainsi que l'information du vétérinaire de l'élevage ou à défaut de la Direction Départementale de la Protection des Populations en cas de mortalité ou l'apparition inhabituelles de signes cliniques.

Lutte contre les moustiques tigres : tout savoir

Aedes albopictus, plus connu sous le nom de moustique-tigre, est une espèce originaire d'Asie du Sud-Est qui a colonisé une grande partie du monde.
Dans les milieux occupés par l'Homme, ce moustique occupe des gîtes artificiels générés par ce dernier (soucoupes des pots de fleurs, bidons de récupération d'eau de pluie, avaloirs pluviaux, bassins…).

Ils sont capables de transmettre différents virus à l'origine de maladies humaines (dengue, le chikungunya...).
Il faut environ 1 semaine à un œuf pour devenir un moustique et sa durée de vie environ 1 mois. La femelle a besoin d'être fécondée une seule fois et pond ensuite environ 75 œufs tous les 4 à 5 jours pendant un mois.
Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

SCOLAIRE

Bilan de la rentrée scolaire 2022/2023

Première rentrée scolaire sans protocole sanitaire pour les 16 enseignants et les 372 enfants.
C'est donc sans masque que les élèves ont pu découvrir le visage de leur enseignant et vice versa.

L'ancienne salle informatique transformée en salle de classe

L'école maternelle a accueilli 134 élèves dans ses 6 classes, répartis sur les 4 niveaux :
5 Toute Petite Section / 52 Petite Section / 28 Moyenne Section / 49 Grande Section.

L'école élémentaire a accueilli 238 élèves dans ses 10 classes, répartis sur les 5 niveaux :
52 CP / 52 CE1 / 41 CE2 / 55 CM1 / 38 CM2 ainsi que 4 nouvelles enseignantes : Annie RENAULT, Adèle DROUET-AUBOUIN, Julia GARNIER, Julie SOUBEAUX.
La municipalité leur souhaite la bienvenue.

L'ouverture d'une dixième classe a permis d'avoir des effectifs raisonnablement répartis.
La municipalité renouvelle son engagement pour la gratuité des fournitures scolaires dans un contexte de hausse des prix.

Aménagement PMR

L'accessibilité des écoles est une préoccupation majeure de la municipalité.
Après l'aménagement d'un ascenseur en 2021, la commune a été accompagnée et conseillée par l'Institut Régional des Sourds et jeunes Aveugles (IRSA) pour aménager l'école élémentaire et permettre ainsi l'accueil d'un enfant déficient visuel en CP.
Durant l'été, différents travaux ont été réalisés par les services techniques :
- aménagement de la cour : peinture sur les poteaux, bancs et tables, rebouchage des trous dans le revêtement du sol,
- création de plans inclinés pour l'accessibilité aux toilettes,
- peinture des nez de marche des escaliers.

Modernisation du réseau informatique de l'école élémentaire

Comme déjà évoqué en conseil municipal, la commission scolaire œuvre pour moderniser les écoles et notamment rendre l'outil numérique accessible au sein de l'école élémentaire.

Dans ce sens, des travaux de câblage ont eu lieu cet été afin que chaque classe puisse être connectée à Internet.

Des ordinateurs, projecteurs et tableaux numériques ont été commandés, mais malheureusement, la pénurie de composants électroniques retardent la livraison de ces équipements.

La municipalité ne perd pas de vue l'objectif d'équiper l'école en matériels numériques, mais la patience reste de rigueur.

URBANISME ET VOIRIE

Sécheresse : la ville a constitué un dossier de classement en catastrophe naturelle

Au regard du caractère exceptionnel des derniers événements climatiques qui a atteint notre territoire, la ville a constitué un dossier de classement en catastrophe naturelle sur la base de l'ensemble des informations recueillies localement.
Chaque habitant propriétaire sinistré est ainsi invité à se manifester et à adresser un dossier à la mairie en précisant les éléments suivants :

- la date, période, et la nature du sinistre,
- une description sommaire des circonstances et causes du sinistre,
- une description des dommages constatés (joindre photos) et un chiffrage approximatif,
- les coordonnées des victimes (nom et prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale).

Ce dossier est à envoyer à la mairie, à l'attention de Madame le Maire.
Il peut également être envoyé par mail à l'adresse : urbanisme@saintcapraisdebordeaux.fr
Un modèle de courrier type est disponible via le site internet de la commune.

Mise en place de la zone bleue le 7 novembre

Le stationnement sur la place du centre bourg s'avère particulièrement difficile en période scolaire. Les parents des enfants scolarisés à Saint-Caprais de Bordeaux ont été nombreux à saisir la municipalité pour faciliter les entrées et sorties des écoles.
Dans le cadre d'une politique de mieux-vivre ensemble et pour assurer une meilleure mixité des usages, une zone bleue est effective depuis le 7 novembre sur la place du Village : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire, de 6h à 11h et de 14h à 17h. La durée de stationnement est limitée à 2h.
Une zone de covoiturage, au Domaine de Loustallaut, permettra aux autres usagers et utilisateurs des transports en commun de stationner durant la journée.
Des places « arrêts minutes » limités à 30 minutes ont également été installées aux abords des commerces.
Des disques bleus ont été distribués à chaque enfant des écoles de la commune.

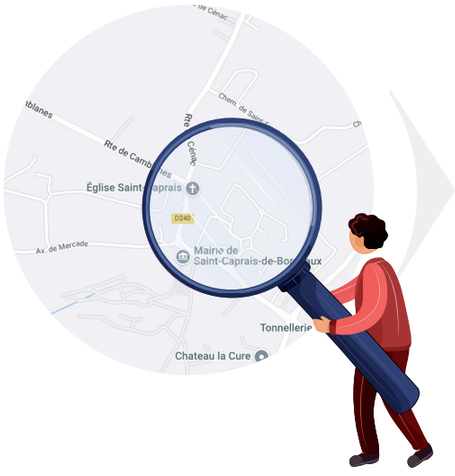

VENDREDI 9 DÉCEMBRE À 19H - SALLE J.P. CORJIAL

Réunion publique sur le diagnostic territorial, les enjeux et les premières orientations du PLU

Un nouveau PLU va fixer le droit des sols sur le territoire communal à partir de 2024 pour les 10 prochaines années. Il traite de différentes thématiques (habitat, environnement, ...).
La première réunion publique sera consacrée au diagnostic territorial, aux enjeux qui en découlent et aux premières orientations envisagées.

RENCONTRE AVEC JUSTINE BARLIER, NOUVEL AGENT MUNICIPAL CHARGÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Toute l'équipe municipale est heureuse d'accueillir Justine BARLIER, nouvel agent en charge des ressources humaines de la commune depuis le mois de septembre. Nous vous proposons de découvrir, à travers une interview, son parcours et sa vision du métier.

Justine, pouvez-vous vous présenter ?
Originaire de Seine-et-Marne, je suis arrivée en Gironde cet été.

Quel est votre parcours professionnel ?
J'ai intégré et évolué en tant que secrétaire général de mairie d'une commune d'environ 900 habitants, et ce pendant 4 ans.

Mes missions étaient variées : gestion de l'accueil des administrés, gestion de l'état-civil, de l'urbanisme, des RH etc…
Ce nouveau poste au sein de la mairie de Saint-Caprais de Bordeaux me permet de réintégrer mon domaine de prédilection : les ressources humaines.

> AVEC CE NOUVEAU DÉPART, J'AI PU RÉINTÉGRER MON DOMAINE DE PRÉDILECTION : LES RESSOURCES HUMAINES

Quelles sont vos principales missions ?
Ma mission principale est la gestion administrative des agents travaillant au sein de la collectivité.
J'ai en charge la gestion des contrats de travail, des absences, le suivi des carrières et le traitement des demandes de formations pour les agents.

J'ai également pour mission la partie recrutement en collaboration avec la Directrice Générale des Services et Madame le Maire.

Je m'occupe par ailleurs de la gestion administrative du CCAS.

Enfin, vous pourrez me rencontrer de temps en temps à l'accueil de la mairie.

VIE LOCALE

Fête nationale du 14 juillet

Grande première pour la commune : l'organisation d'un concours de pétanque en lien avec le club de Saint-Caprais de Bordeaux.
22 doublettes se sont affrontées dans la bonne humeur.
Vivement l'année prochaine pour la deuxième édition !

L'après-midi, place aux animations pour les plus jeunes :
- laser game sur le terrain de foot,
- structures gonflables, jeux en bois et cheval mécanique « rodéo » à l'intérieur du gymnase.

La journée s'est terminée en musique avec le groupe Salsa « Melting Pot », qui a animé la soirée. Concert et initiation à la salsa ont remporté un vif succès.
La municipalité remercie l'ASCJ et la Confrérie des goûteurs de tricandilles pour le stand de restauration et, pour leur présence, les viticulteurs Saint-Capraisiens des châteaux « le Sens » et « la Gontrie ».

Le groupe Salsa « Melting Pot »

Après l'annulation par arrêté préfectoral de la Fête de la musique, il a fallu de nouveau s'adapter pour la fête du 14 juillet.
La canicule et les feux de forêts historiques qui ont touché la Gironde nous ont contraint à prendre une décision raisonnable, à savoir l'annulation du traditionnel feu d'artifice. Ce dernier a pu être tiré lors des Journées européennes du patrimoine.

Forum des associations du 3 septembre

Les stands du forum des associations

Le rendez-vous incontournable du début d'année scolaire a rassemblé une trentaine d'associations locales.
Le public, venu en nombre, s'est pressé devant les stands afin de découvrir ou redécouvrir le large éventail d'activités du tissu associatif local : sport, culture, loisirs, environnement et vie quotidienne… Chacun a pu trouver chaussure à son pied, jouer le simple curieux ou s'inscrire pour une nouvelle année de loisirs.

Le collectif Azul Bangor

La municipalité souhaite une très belle année à tous les adhérents, bénévoles et salariés des associations.
A la suite du forum, le public était convié au spectacle « Scènes d'été » du département de la Gironde. "Sac à bafouilles", un conte équestre, présenté par le Collectif Azul Bangor.
Un spectacle qui mêle poésie, humour et maîtrise technique, et qui a transporté avec succès un public émerveillé.

Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA) du 2 septembre

Le CCVA est un temps d'échanges entre les associations et la municipalité. Il s'est réuni le vendredi 2 septembre à la salle J.P. CORJIAL avec comme ordre du jour la sobriété énergétique.
Patrice CHAZALLET, adjoint à l'environnement et cadre de vie, a présenté les projets municipaux :

- extinction de l'éclairage public nocturne sur la commune,
- charte de la sobriété énergétique des associations utilisatrices des bâtiments et installations municipales.

Un débat constructif a été mené à l'issue de cet exposé pour prendre en compte les observations des associations.
Le planning d'utilisation des salles a été établi en commun pour les manifestations de la saison 2023. Beau programme en perspective…

Journées européennes du patrimoine des 16, 17 et 18 septembre

Un programme très riche a été proposé durant ces 3 jours par la commission Associations, Sport et Culture et la participation de bénévoles Saint-Capraisiens passionnés par le patrimoine.

Visite de la Tonnellerie Demptos, découverte de l'église et de sa restauration, animations par Concordia, expositions autour de la vigne à Saint-Caprais de Bordeaux, programmation d'une pièce de théâtre, concert scènes d'été avec le groupe « Zacharie Defaut Band », feu d'artifice, spectacle d'improvisation « Le fil de l'histoire », balade dans les vignes, visites guidées de châteaux et dégustation de leurs vins.

Un grand merci aux châteaux « le Sens » et « la Gontrie », la tonnellerie Demptos, Concordia, l'ASCJ, l'Amicale Conservatoire de l'église de Saint-Caprais de Bordeaux, Musicaprais, les Planches en feu, la Médiathèque et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour l'organisation et le bon déroulement de ces journées du patrimoine.

Balade au cœur du vignoble

Exposition à l'église

La compagnie Zygoptère

Octobre Rose

Le dépistage du cancer du sein concerne les femmes sans symptômes et sans antécédents particuliers.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous recevrez une invitation du Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers.
Avec cette invitation, prenez rendez-vous auprès d'un radiologue agréé qui effectuera une mammographie.
Afin de sécuriser le résultat, vos clichés seront ensuite envoyés au Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers pour être relu par un radiologue expert : c'est la seconde lecture, gage de qualité, de sécurité et de suivi de votre dépistage.
Décelés à temps, 9 cancers du sein sur 10 peuvent être guéris. Ce dépistage doit être renouvelé tous les 2 ans.
Le taux de participation pour ce dépistage est de 55% sur la commune contre 50,8% en moyenne pour le département de la Gironde. En parler et en reparler est donc un très bon moyen de sensibilisation.

Marché de Noël

La municipalité organise le traditionnel marché de Noël le dimanche 4 décembre de 9h à 14h sur la place du Village.
Vous êtes un professionnel et vous désirez y participer en tant qu'exposant, merci de bien vouloir contacter la mairie par téléphone ou par mail.

Cérémonie de vœux : réservez votre soirée du vendredi 6 janvier 2023

Mme le maire et le conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux et à la réception des nouveaux habitants le :

Vendredi 6 janvier 2023 à 19h - Salle J.P. CORJIAL

Un apéritif dînatoire sera servi à l'issue de la manifestation.

RALLUMONS LES ÉTOILES

FOCUS SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

SOUCIEUSE DE RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE MAIS AUSSI DE LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE ET SES IMPACTS, NOTRE COMMUNE S'EST ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS MOIS DANS UNE DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Depuis le début du mandat, la commission « Environnement et cadre de vie » poursuit une démarche de préservation de l'environnement.
Il était donc tout à fait naturel de travailler sur l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, une dynamique essentielle portée par l'Union Européenne et transposée dans le droit français notamment par la loi « Grenelle II » portant engagement national pour l'environnement. Pour rappel, cette dernière incite les collectivités à réfléchir et à agir également en faveur des réductions des dépenses énergétiques.

Afin de clarifier les tenants et les aboutissants de cette politique, une réunion intercommunale s'est tenue le 11 mars dernier en présence du Syndicat Département Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG).
Poussée par la nécessité de suivre une démarche de sobriété énergétique, la municipalité conforte son choix de pratiquer l'extinction de l'éclairage public aux heures les plus creuses de la nuit.

Extinction de l'éclairage public : de quoi parle-t-on ?
Il ne s'agit évidemment pas de priver totalement les Saint-Capraisiens d'éclairage public.
Lors du CCVA du 2 septembre dernier, la commission « Environnement et cadre de vie » a d'ailleurs rencontré les associations communales dont les activités peuvent se prolonger en soirée, afin de valider avec elles les créneaux d'extinction. La proposition d'extinction de l'éclairage de 23h à 6h a finalement été retenue.

FOCUS

Impact de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur la consommation et les dépenses

Équipement de la commune : 541 points lumineux et 17 armoires de commandes électriques

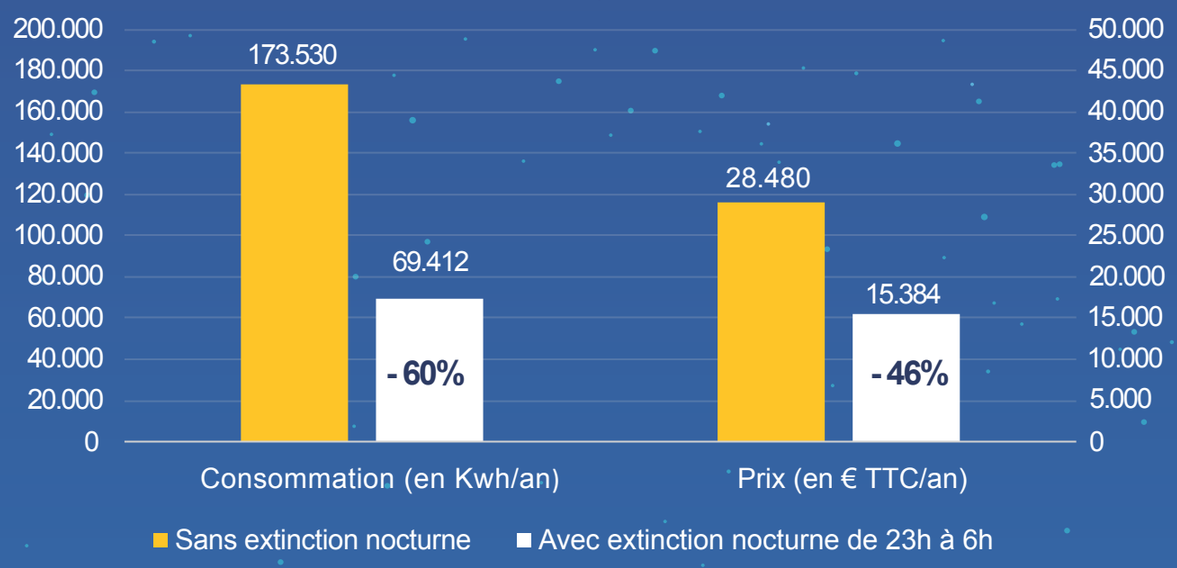

Une décision prise après maintes réflexions

Un travail d'analyse de diverses expériences dans d'autres communes a permis de trouver les réponses à de multiples questionnements qui entourent ce sujet, parmi lesquels :

- l'environnement, avec l'amélioration du rythme biologique lié à l'alternance jour/nuit, vertueux pour l'ensemble des êtres vivants dont nous faisons tous partie,
- le maintien de l'ordre public, l'éclairage public n'ayant en effet aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence car 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour,
- la sécurité routière, où il est constaté une réduction de la vitesse des automobilistes en centre bourg, liée à l'absence de lumière la nuit.

Quel calendrier prévisionnel ?

A Saint-Caprais de Bordeaux, l'extinction nocturne de l'éclairage public sera effectif d'ici la fin de l'année 2022.
Une réunion d'informations se tiendra le 28 novembre prochain en présence de la gendarmerie et de plusieurs élus du territoire.

Une réduction importante de la facture d'électricité communale

Concrètement, cette réduction de consommation énergétique va permettre de diminuer la facture de l'éclairage public de 46% par an, et celle de d'électricité d'environ 30%.

CCAS

Les séniors en action à l'occasion de la Semaine Bleue

De belles journées pour la Semaine Bleue

Retour en images sur la semaine bleue organisée par le CCAS du 3 au 7 octobre dernier, au cours de laquelle des activités à l'intention des seniors de la commune étaient proposées.

Un programme riche et varié a rythmé la semaine : pilates, rando, walking-foot, marche nordique, sophrologie, théâtre, taï-chi, informatique, escape game, atelier sur les secrets de la vitalité et intervention sur les loisirs et le bien-être.

Un apéritif était offert pour clôturer la semaine. L'occasion pour chacun de revenir sur les expériences des ateliers et les sentiments de bien-être qui pouvaient en découler.
Les seniors (+ de 55 ans et retraités) ont répondu, avec enthousiasme, à ces invitations.
Des moments partagés fort appréciés par nos ainés mis à l'honneur pendant cette Semaine Bleue.
Pour qu'enfin changent les regards sur les personnes âgées, et que soient brisées les idées reçues sur le vieillissement.

Le CCAS remercie les associations communales : Aprodisc, l'ASCJ, Espace et Loisirs, Ginko, Gym attitude, le collectif santé de Saint-Caprais de Bordeaux, L'ASEPT 33 ainsi que le CLIC Rive Droite, qui ont proposé et animé avec brio les ateliers.

Soirée ciné ados

Salle comble pour la soirée ciné ados proposée samedi 8 octobre 2022.

Les jeunes âgés de 10 à 15 ans, ont assisté à la projection du film « Jumanji : bienvenue dans la jungle » en se régalant des popcorns et boissons qui leur étaient offerts.

Ces soirées sont l'occasion pour les ados, de passer un bon moment entre copains, et de partager par la suite de très bons souvenirs... Vivement la prochaine séance !

Les ados captivés par le film « Jumanji : bienvenue dans la jungle »

Soirée jeux

La soirée jeux proposée samedi 27 août a rassemblé une cinquantaine de personnes : ados, adultes, seuls ou en familles. Les passionnés de jeux sont venus s'affronter, en toute convivialité, en intérieur ou extérieur et ce, grâce à une superbe météo.

Une soirée jeux en famille

Afin de ne pas en perdre une miette, presque tout le monde avait amené son pique-nique et les boissons fraiches offertes par le CCAS ont été fort appréciées.

Animée par les spécialistes des jeux que sont Lydie et Pierre de la ludothèque, cette soirée a permis à tous les participants de partager, dans une ambiance détendue, un moment fort sympathique pendant lequel le jeu était roi.

Dispositif « argent de poche »

La 1ère session du dispositif « argent de poche » mis en place par le CCAS s'est déroulée cet été.
Six jeunes âgés de 16 et 17 ans ont ainsi participé à la vie communale en aidant aux préparatifs du 14 juillet ou encore en participant à l'aménagement de la nouvelle classe de l'école élémentaire.

Louna et Camille aident au tri

La session de Toussaint était également complète.
4 jeunes ont effectué des travaux à la médiathèque, à l'archivage, au service technique…

Nous remercions les ados pour leur assiduité et leur implication ainsi que les agents municipaux qui les ont accueillis et sans qui ce dispositif n'aurait pas pu être mis en place.

Agenda du CCAS

Vendredi 25 novembre, 20h, à l'ALSH
Ateliers Ados/ Parents - Comment dialoguer ensemble ?
Le groupe des parents sera animé par Marie PROERES, psychologue et psychothérapeute.
Le groupe des adolescents sera animé par Mélanie Renard consultante en éducation et relations humaines.

Samedi 10 décembre, 20h, à l'ALSH
Soirée jeux Ados animée par la ludothèque intercommunale La Coccinelle avec la participation de l'association « un ruban en vert le harcèlement » et service jeunesse de la CDC. I
nscription en mairie, le nombre de places étant limité.

Braderie du CCAS
La grande braderie des 21 et 22 octobre a été une fois de plus un succès.
Les bénévoles du CCAS ont pu contenter plus de 450 familles qui ont trouvé de quoi se vêtir ou s'équiper à bas coût.
Les invendus ont été distribués à diverses associations caritatives.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE : REPAS DES AINÉS

Cette année le CCAS invite ses aînés de 75 ans et plus à un déjeuner : l'occasion de retrouver des connaissances ou de rencontrer de nouvelles personnes autour d'un bon repas confectionné par notre cuisinier municipal pour un moment convivial.
Nous proposerons une animation originale avec la venue d'un caricaturiste qui pourra ainsi immortaliser ce moment par des portraits de nos convives.
Attention, inscription obligatoire.
Réservation au plus tard le 20 novembre auprès de l'accueil de la mairie (mairie@saintcapraisdebordeaux.fr ou 05.57.97.94.00).

VIE DU CONSEIL

PAROLE À L'OPPOSITION

Le Groupe des Cinq (Maryline BORDES-DEMOLIS, Corinne REIGT, Claire ORDUREAU, Georges LAYRIS, Armand MUNOZ), gd5@saintcapraisdebordeaux.fr

Déjà le mois d'octobre, la rentrée a eu lieu, le forum des associations, quelques festivités ... une rentrée somme toute normale.
Une nouveauté cependant, l'annonce de la mise en place de la zone bleue. En dehors de quelques grincheux, on peut se féliciter de la sécurisation de la circulation devant les commerces par un sens unique. Il reste à finaliser le règlement de cette zone bleue qui commence à s'éterniser.
Ce projet visible ne masque pas malgré tout le retard pris par celui, promis ce printemps des ralentisseurs sur l'avenue Loustallaut.
L'aménagement du parc Jacquotte semble être passé aux oubliettes.
Le projet des jardins partagés, déplacé vers le presbytère est quant à lui totalement abandonné.
L'accès à l'étage du presbytère serait redevenu dangereux comme sous l'ancienne mandature.
Le mois d'octobre voit s'inscrire la semaine bleue à destination des seniors, youpi !
Dommage pour l'opération Octobre Rose qui profitera d'un malheureux nœud rose sur la façade de la mairie et du soutien de Vivicitta (ASCJ).
L'aménagement de la dixième classe empêche un accès normal des élèves à la bibliothèque. En espérant que ce provisoire ne dure pas.
De nouvelles inquiétudes et questionnements portent sur l'état des City-stade vieillissants et en particulier des sols dangereusement très dégradés.
Ces structures dépendent de la communauté des communes, madame le Maire, également vice-présidente de la commission sport choisira-t-elle de les fermer ?
Restons positifs, le projet PLU suit sont cours, il est naturellement long.
Et les moutons pâturent tranquillement ...

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Les articles de l'opposition se suivent, et l'objectif reste identique : laisser planer le doute sur l'action de la majorité, plutôt que de faire de réelles propositions, différentes des nôtres.
Cela ouvrirait un vrai débat, avec des propositions réalistes financièrement bien sûr.
Pas comme l'agrandissement de l'école, totalement impossible, et portée notamment par deux anciens élus qui ont siégé à de hautes responsabilités sous l'ancienne mandature : un adjoint à l'intercommunalité et un adjoint à l'urbanisme.

Concernant la Communauté des Communes (CdC), attaquer sur ce point oblige à rappeler, là aussi, sa situation financière, connue des seuls initiés qui s'intéressent à ce conseil communautaire : elle a été laissée exsangue par la dernière mandature, qui a beaucoup - beaucoup trop - investit. Sans se soucier de la génération suivante. Des bâtisseurs qui ont inventé le « quoi qu'il en coûte » bien avant le covid !
Et facile donc maintenant de critiquer quand le quotidien du Vice-président en charge des finances est de joindre les deux bouts, et celui de celle des sports, de gérer sans aucune enveloppe d'investissements.
Ils nous rappellent juste combien ils sont responsables de cette situation.

Situation identique à la commune, avec des adjoints bien peu enclin à la notion de sobriété et qui se félicitent d'avoir obtenu deux belles infrastructures (qui plombent maintenant les finances de la CdC). Au prix de la démolition de deux bâtiments en parfait état sur notre commune.
Pourtant ce n'est pas faute d'entendre depuis quelques années que l'on consomme plus que la Terre ne peut nous donner.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIMITATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses,…ne peuvent être exécutés que :
> Les jours ouvrables :
8h30 -12h30 et 14h30-19h30
> Les samedis :
9h00-12h00 et 15h00-19h00
> Les dimanches et jours fériés :
10h00-12h00

JOURS DE RAMASSAGE DES POUBELLES

> Poubelles ménagères : vendredi
> Poubelles jaunes : jeudi des semaines impaires

Sauf, chemins de « Carbonneau », de « Couderc », du « Luc », de « l'Ombrière », « Allée des Sous-Bois »
> Poubelles ménagères : lundi
> Poubelles jaunes : mercredi des semaines impaires

Merci de sortir vos poubelles après 19h00 la veille et de les rentrer le lendemain au plus tôt.

HORAIRES D'HIVER POUR LA DÉCHETTERIE

Du 15 octobre au 14 mars, les déchetteries du SEMOCTOM passent aux horaires de basse saison :
> Lundi :
13h30-17h00
> Du mardi au samedi :
9h00-12h30 et 13h30-17h00

LES PERMANENCES POUR VOUS AIDER DANS VOTRE QUOTIDIEN

Mission locale : aide à l'insertion professionnelle pour les 16-25 ans.
La Mission locale tient une permanence les jeudis matin au local du CCAS, avenue de Mercade (derrière le Parc Jaquotte). RDV au 05.57.34.12.28 (Pierre GINES).

Conciliateur de justice : aide au règlement à l'amiable pour des problèmes de voisinage, contrat de travail,… M Dominique LANGLOIS, les 2ème et 4ème vendredi du mois, de 9h30 à 19h00, à la Cabane à projet, 32 rue Amaury de Craon, à Créon.

France Services : l'espace France Services vous accompagne pour réaliser vos formalités administratives. C'est un guichet unique donnant accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de la Cabane à projet, 32 rue Amaury de Craon, à Créon (05.57.34.42.52).

UN NOUVEL ATELIER DE TAPISSIER-DÉCORATEUR SUR LA COMMUNE

Angélique Nicolas a récemment posé ses outils dans son atelier de tapissier décorateur et redonne vie à vos anciens fauteuils, chaises, banquettes, têtes de lit, … anciens ou modernes.

Réfection de manière traditionnelle (ressorts, crin de toiles) ou contemporaine (latex, mousse), selon le style des meubles.
> Vente également de tissus, et création d'abat-jours.
> Déplacement à domicile pour un accompagnement sur mesure.

Angélique est passionnée par son activité et c'est avec un grand sourire qu'elle nous a ouvert les portes de son magasin atelier.
« Ce qui me plaît dans ce métier, c'est de travailler de mes mains, avec des matériaux et textures de toutes sortes. J'aime passer des heures chez les éditeurs de tissus à toucher, regarder, et à imaginer ce que je vais créer. C'est un travail qui demande de la patience, de la précision, de l'imagination. Quelle satisfaction quand vous avez terminé de vous dire que vous avez réalisé cela avec vos mains et votre savoir-faire ».

N'hésitez pas à pousser la porte de son atelier, situé 1 bis avenue de Mercade (ancien bureau de tabac).

Pour toute info ou devis : 06.61.44.36.29 ou contact@kangel.fr mais aussi www.kangel.fr.

MÉDIATHÈQUE

Horaires médiathèque :
Lundi, mardi, vendredi : 16h30 - 18h00
Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30
Samedi : 10h00 - 12h00

Horaires médiathèque pendant les vacances :
Lundi et vendredi : 14h00 - 18h00
Mardi et mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Tél. : 05.57.97.94.17
Mail : mediatheque.stcapraisdebx@gmail.com
facebook.com/mediathequesaintcapraisdebordeaux

La médiathèque fait partie du réseau des bibliothèques de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers.

VITABIB AUTOMNE 2022

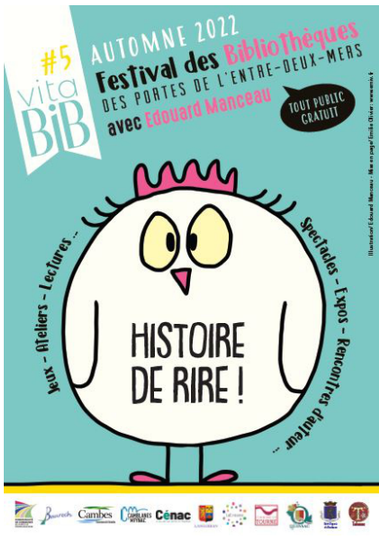

Cet automne, votre soif de culture et d'animations sera satisfaite !
C'est la cinquième édition de Vitabib, le festival des médiathèques des Portes de l'entre-Deux-Mers, qui a pour thème cette année, « Histoire de rire ! »
Les bibliothèques ont à cœur de partager une action commune et de valoriser les auteurs de la région avec des expositions, des spectacles, des ateliers, des jeux, des rencontres.

SPECTACLE « LE FIL DE L'HISTOIRE »

Une représentation toute en couleur sous les ombrages du domaine de Loustallaut dimanche 18 septembre. Ce rendez-vous pour toute la famille, dès 6 ans, était présenté par la Cie Zygoptère. Le public a adoré ce spectacle de contes improvisés dont il était également l'acteur !

ATELIER DE LÂCHER PRISE PAR LE RIRE

Animés par Aurélie GAIGNARD, le rire étant le meilleur moyen pour décompresser et se faire du bien. Des moments intergénérationnels où les participants s'en sont donnés à cœur joie !

LECTURES D'ALBUMS « HISTOIRE DE RIRE »

Lectures à gogo pour ce moment ce partage où Laëtitia LEMOIGNE, la médiathécaire mais aussi des bénévoles, se sont donnés sans compter pour faire vivre les livres et faire rire le public. Confortablement installés sur les tapis multicolores qui leur tendaient les bras, le public a été très vite embarqué.

RENCONTRE AVEC EDOUARD MANCEAU À L'ÉCOLE MATERNELLE

Édouard MANCEAU, l'invité de cette édition de VitaBIB, est un auteur pour enfants déjà bien reconnu, ayant déjà signé plus d'une centaine d'ouvrages jeunesse, souvent traduit à l'étranger. Illustrateur, peintre, écrivain il a choisi de partager sa passion avec le jeune public et part à la rencontre des écoliers de la CdC.
Vendredi 14 octobre, il faisait halte à l'école maternelle de Saint-Caprais de Bordeaux, où il a rencontré 2 classes de moyennes et grandes sections. Un très joli moment d'échange.

VOTRE PROGRAMME À VENIR

Saint-Caprais de Bordeaux

Tout le mois de novembre
Bookface
Tout public - Médiathèque

Venez participer à la réalisation du Bookface de la médiathèque. Une sélection d'ouvrages sera mise à votre disposition ainsi que costumes et accessoires si besoin...
suivi d'une exposition des meilleurs clichés !

Samedi 19 novembre de 10h à 12h
Jeux animés par la ludothèque « La Coccinelle »
Tout public - Médiathèque

La Coccinelle s'installe à la médiathèque avec une sélection de jeux pour une matinée très joyeuse ...

LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Samedi 3 décembre de 14h à 18h
Atelier d'écriture animé par Marie-Christine Lefèvre
Sur réservation - Adulte - Médiathèque

Venez vous initier à l'écriture créative et passer un après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la bienveillance.

SOIRÉE DEDICACE-VENTE
EDOUARD MANCEAU

Vendredi 25 novembre à partir de 17h

Château Pomarède à Langoiran.

RETROUVEZ À LA MÉDIATHÈQUE LES ALBUMS D'EDOUARD MANCEAU

>>>AGENDA

NOVEMBRE

Vendredi 11, à 11h Monument aux Morts
Commémoration : apéritif offert par la municipalité à l'issue de la commémoration (salle J.P. CORJIAL)

Lundi 14, à 20h, salle J.P. CORJIAL
Réunion publique : lutter contre le moustique tigre

Samedi 19 et dimanche 20, salle J.P. CORJIAL
Exposition des Arts disants

Samedi 19, 11h, salle des Banquets
Journée Ecolo Zen, organisé par Concordia

Samedi 19, à 18h, salle des Banquets
Festival Alimenterre avec un ciné débat, organisé par Grain de blé's

Vendredi 25, 20h, ALSH
Ateliers ados/parents « Comment dialoguer ensemble », organisée par le CCAS

Samedi 26 , de 10h à 12h30 et de 14h à 16h, salle J.P. CORJIAL
Bourse aux jouets, organisée par association des Parents d'élèves

Lundi 28, à 20h, salle J.P. CORJIAL
Réunion d'informations : extinction de l'éclairage public

DÉCEMBRE

Samedi 3, à 20h, salle des Banquets
Théâtre, par « Les Planches en feu »

Dimanche 4, de 9h à 14h, Place du village
Marché de Noël

Vendredi 9, à 19h, salle J.P. CORJIAL
Réunion publique sur le diagnostic territorial, les enjeux et les premières orientations du PLU

Samedi 10, à 12h, salle J.P. CORJIAL
Repas des aînés, organisé par le CCAS

Samedi 10, à 20h, ALSH
Soirée jeux ados, proposée par le CCAS

JANVIER

Vendredi 6, à 19h, salle J.P. CORJIAL
Cérémonie des vœux et réception des nouveaux habitants

Vendredi 13, à 20h, salle J.P. CORJIAL
Théâtre par le « Théâtre du Lac »

Samedi 28, à 20h, salle J.P. CORJIAL
Ciné ados proposé par le CCAS

Dimanche 29, à 14h, gymnase
Loto de La Troupe de Saint-Caprais

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

VIN CHAUD OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

DISTRIBUTION DE BONBONS PAR LE PÈRE NOËL

MARCHÉ DE NOËL

PLACE DU VILLAGE

DE 9H À 14H

Trouvez votre bonheur

PRODUCTEURS LOCAUX
ARTISANAT • ASSOCIATIONS

RESTAURATION SUR PLACE

www.saintcapraisdebordeaux.fr

@saintcapraisdebordeaux